

Organisation partenaire

Agence de Mobilité de Montréal (AMD)

Titre du défi proposé

Expérimentation de solutions de stationnements sécurisés pour vélos

Présentation de la ville et contexte du défi

L'Agence de mobilité durable est une organisation paramunicipale qui innove pour une mobilité plus durable, en gérant les espaces qui lui sont confiés dans la bordure et dans les stationnements hors rue, par ses activités de surveillance de l'espace public sur le territoire montréalais et par une information améliorée à la collectivité. Elle met son expertise en mobilité durable au service de la Ville de Montréal afin d'améliorer la qualité de vie et d'appuyer la vitalité économique en facilitant le partage équitable de l'espace et l'accessibilité de la ville pour tous.

Depuis 2021, l'Agence de mobilité durable mène des études et expérimentations sur le stationnement vélo sécurisé. L'objectif est d'identifier des solutions pour encourager la pratique du vélo, notamment grâce à la mise en place de casiers ou stations pour vélos, de taille plus ou moins grande, permettant de stationner son vélo de manière sécuritaire.

Au-delà des fonctionnalités de la solution, ce défi devra donc permettre à l'Agence d'obtenir des informations sur les modes d'accès, la gestion des abonnés, l'entretien et la gestion hivernale de telle solution, dans une optique de réseau public accessible à tous.

Objectifs de la solution recherchée

Afin d'alimenter sa connaissance d'affaires et opérationnelle, l'Agence souhaite tester une variété de solutions de stationnements vélos sécurisés hors rue. Pour des questions d'opérations sur la gestion d'accès et de densité en m² au sol, l'Agence souhaite privilégier des casiers ou stations partagées autoportantes de 6 à 40 places, ayant un seul accès extérieur, qu'il soit électronique ou numérisé.

Les solutions devront être déployées et fonctionnelles pendant une période d'au moins 12 mois, incluant la période hivernale. Elles doivent être autonomes en alimentation électrique, par exemple, via un panneau solaire ou des batteries.

Elles devront également permettre la collecte de données quantitatives sur l'utilisation de la solution, par exemple : nombre d'accès à la station, profil des utilisateurs, fréquence et durée du stationnement, etc. Ces données devront être disponibles de manière brute pour fins d'analyses par l'Agence.

Le fournisseur devra être en mesure de fournir du soutien technique sur la solution d'accès, ainsi que des pièces et expertises en cas de bris ou maintenance d'urgence.

Contribution de l'agence

L'Agence fournira les espaces pour installer les équipements sur les terrains de stationnement hors rue dont elle a la gestion. L'Agence aura la responsabilité de l'entretien autour et des stations, d'une portion de la mobilisation et du service à la clientèle. Nous visons à fournir des places sur 3 à 5 terrains de stationnement hors rue.

